



M A I R I E
1 place de la mairie
70110 VILLARGENT

Compte rendu
de la réunion du conseil municipal
du 7 juin 2023

Étaient présents : BUCHOT Alain, GAUTHIER Catherine, HUMBERT Sylvie, MORAS Loris, RACINE Gérard, RICCI Thierry, LEONI Alfred

Étaient absents : MENARD Jean-Louis, (excusé, procuration à BUCHOT Alain), RICCI Maryline (excusée, procuration à RICCI Thierry), SOULARD Pierre (excusé).

Après avoir vérifié le quorum, le maire ouvre la séance à 19 heures.

1) Désignation du secrétaire de séance.

Mr Thierry RICCI est désigné secrétaire de séance et distribuera le présent compte rendu.

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2023.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2023 est accepté à l'unanimité des présents.

3 – Délibération :

1) Ouverture de crédits

- Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ONF facture des frais de recouvrement lors des facturations de vente de bois.

Il convient d'ouvrir des crédits au compte 6618 pour un montant de 250 euros.

- Au mois de janvier 2023, il a eu un indu de fiscalité versé au compte 73111

Il convient d'ouvrir des crédits au compte 678 pour un montant de 1 000 euros.

- Il y a eu une erreur de facturation lors de la livraison de l'affouage, concernant Monsieur Éric LAURENT.

Il convient d'ouvrir des crédits au compte 673 pour un montant de 175 Euros

Ces ouvertures de crédits seront couvertes par un virement du compte 022-dépenses imprévues de 1 425Euros aux comptes :

- 1) 6618-intérêts des autres dettes pour 250 euros
- 2) 678-autres charges exceptionnelles pour 1 000 euros
- 3) 673 titres annulés sur exercice antérieur pour 175 euros

Soit : 022- dépenses imprévues	- 1 425 €
6618-intérêts autres charges	+ 250 €
678-autres charges exceptionnelles	+ 1 000 €
673-titre annulé sur exercice antérieur	+ 175 €

Le conseil municipal approuve cette ouverture de crédits (9 pour)

4) Accueil de la troupe théâtrale par les communes de Villargent et de Mélecey en coopération avec l'association Mel'vil : « Le nez en l'air », les 29 et 30 juin 2023, pour les répétitions et le 3 juillet pour le spectacle.

Afin d'assurer la diffusion d'une offre culturelle de qualité et au plus grand nombre, le Département de la Haute-Saône a créé une politique sectorielle, le pack culturel territorial qui vise à proposer sur le territoire des propositions culturelles de qualité.

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel adhère à cette démarche en proposant la création de cinq spectacles avec la compagnie théâtrale le Nez en l'Air.

Nous avons répondu conjointement avec la commune de Mélecey pour accueillir cette troupe théâtrale avec la participation de l'association Mel'vil pour assurer la logistique du spectacle qui sera présenté le Lundi 3 juillet dans la cour de l'école de Mélecey.

Une information sera distribuée aux habitants de la commune dans les boîtes aux lettres.

5) **Accueil de « La marche gourmande »** en coopération avec l'association Mel'vil, le samedi 9 septembre 2023, organisée par la communauté de commune du pays de Villersexel.

Suite au succès rencontré l'année dernière, L'Office du Tourisme du Pays de Villersexel organisera une marche gourmande sur un circuit de 10 à 15 km entre les communes de Villers la Ville, Beveuge, Villargent, Saint Ferjeux et les Magny.

Un des constituants du repas sera servi sur chaque localité de passage des marcheurs, nous ne savons pas encore si le départ s'effectuera à Villargent. Plus de 150 participants sont attendus pour cette manifestation.

6) **Préparation de l'apéritif Républicain du 14 juillet.**

La commune organisera un apéritif républicain le 14 Juillet à 11H 30 pour tous les habitants de la commune.

Moment d'échange et de convivialité, nous fêtons comme les années précédentes l'arrivée des nouveaux habitants dans la commune.

Une invitation sera diffusée dans les boîtes aux lettres.

7) **Présentation et débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la CCPV.**

Madame le Maire de Saint Ferjeux et son conseil sont accueillis dans une séance de conseil municipal élargie pour débattre des orientations du projet de développement de la Communauté de Communes.

Un compte rendu spécifique rendra compte prochainement des débats effectués dans l'ensemble ces communes du territoire.

